

ment, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il dit: Honorables collègues, permettez-moi tout d'abord de remercier l'honorable leader ministériel pour le privilège qu'il m'accorde de proposer l'Adresse en réponse au discours du Trône.

On peut très bien diviser ce discours en deux ou trois chapitres principaux. Les premiers paragraphes traitent du Canada en général, de sa prospérité continue, de sa production et de l'expansion de son commerce. Le second chapitre comprend plusieurs paragraphes se rapportant aux différentes provinces du Dominion et de leurs relations avec le pouvoir fédéral. Vient ensuite un paragraphe important concernant les pensions des soldats. Puis en dernier lieu, sous un autre titre peuvent se grouper les rapports très importants et les autres questions qui seront soumis au Parlement, et qui pourront, je crois, être mieux discutés alors qu'aujourd'hui, dans tous leurs détails et dans une étude plus appropriée.

Si vous m'en donnez la permission, j'aimerais à faire de brèves observations sur les sujets du premier chapitre ayant trait au Canada, à sa prospérité croissante et à son avenir. Le discours énonce des faits qui démontrent bien que nos conditions sont remarquablement prospères. Il mentionne que la production du Canada en 1929 a été plus considérable qu'elle ne l'a jamais été. Donc, si le Canada a produit plus de richesses, en 1929, qu'il n'en a produites dans toute autre année de son histoire, nous devons certainement voir en cela l'accroissement constant de sa prospérité. Si cela était nécessaire et si le temps me le permettait, je pourrais citer aussi à cet appui des paroles tirées de discours prononcés par les présidents de toutes les banques à chartes du Canada ou des rapports des compagnies de prêt ou de fiduciaire, des compagnies d'assurances et de bien d'autres institutions financières et industrielles. Si ces paroles sont vraies, non seulement les actionnaires et les directeurs de nos usines et les détenteurs de polices dans nos compagnies d'assurances, doivent réaliser de bons profits, mais il doit y avoir partout du travail pour nos artisans et l'argent doit circuler à larges flots dans tout le pays.

Le commerce du Canada à l'étranger a augmenté de telle façon, durant les deux ou trois dernières années, que dans la liste des nations de l'univers, notre pays s'est élevé des rangs comparativement inférieurs jusqu'à un degré supérieur qui lui permet même, sous

certaines rapports, d'être à la tête de toutes les autres nations, si l'on tient compte de sa population.

Il est vrai que le discours du Trône fait mention d'un ralentissement de notre prospérité durant le dernier ou les derniers mois de 1929; ce ralentissement est dû au fléchissement ordinaire des affaires à cette saison et au fait que les cartels du blé, et aussi les autres négociants, j'imagine, ont refusé de vendre environ 200,000,000 boisseaux de blé. Mais mes honorables collègues savent tous que ce blé sera un jour vendu et que dans un mois ou deux nous verrons le printemps qui marque la fin de la saison du fléchissement des affaires et qu'alors la construction de nombreux embranchements de chemins de fer et d'autres travaux, ainsi que l'exploitation de nos ressources naturelles, donnera de l'emploi à toute notre population. Dans toutes les parties du pays, on entendra encore le bruit accéléré de nos usines et le Canada entrera dans une nouvelle ère de prospérité et de progrès.

Personne ne songerait à attribuer à l'Administration tout le mérite de ses merveilleux résultats. Ils sont dus à plusieurs causes. L'énergie, l'industrie et l'habileté de notre population appliquées à l'exploitation de nos ressources variées, vastes et riches, sous la direction et avec l'aide du Gouvernement, et dans un certain sens, sous la protection de la Providence qui gouverne toutes choses, ont produit ces bons résultats. Je crois néanmoins que tous doivent attribuer au Gouvernement une large part de mérite pour les succès accomplis.

Prenez, par exemple, le ministère du Commerce, et voyez comment le Gouvernement l'a administré. Dans un grand nombre de pays, il a établi des bureaux et des agences du commerce; depuis 1922, le nombre de ces bureaux a été doublé. Le nombre des employés a aussi été doublé et la compétence du personnel s'est amélioré. Pour les nouveaux bureaux on a toujours nommé des diplômés universitaires soumis à une épreuve très sévère. Ces hommes ont donné à nos exportateurs des renseignements très précieux, et les ont mis en relations avec des importateurs de ces contrées, de sorte que le Canada a augmenté son commerce dans tous les pays où ces bureaux ont été établis.

Le Gouvernement a aussi inauguré un service de paquebots avec un assez grand nombre de pays, donnant à cet effet quelques légères subventions, et dans tous les pays où existe ce service, notre commerce accuse une augmentation. Le Gouvernement a de plus négocié des conventions de commerce avec

L'honorable M. HORSEY.